



42 ans au service des concitoyens



Page 7
COMMERCES

**Du nouveau
place du Pont**



Page 8
FINANCES

Budget 2022





Stage d'été pour les 7 - 14 ans

Vous aimez danser, chantez, jouez la comédie.

Du 18 au 22 juillet au foyer communal

inscrivez vous au 06 67 58 11 83

Concours photo ouvert à tous les Neuillois

Vous l'attendiez avec impatience ! Voici déjà la troisième édition du concours photo.

Une dizaine de photographies au maximum seront sélectionnées et exposées sur les grilles du square de la Mairie, rue Joseph Cornudet, lors des journées européennes du patrimoine des **17 et 18 septembre prochain**.

Si le challenge vous intéresse, **nous recevons vos photos en mairie jusqu'au 3 septembre prochain** (dernier délai).

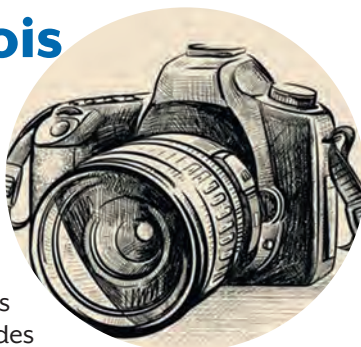
Merci de transmettre trois photos maximum, libres de droits, aux formats JPEG ou PNG. Les fichiers devront être en haute résolution. Chaque photo devra être accompagnée de son titre, de sa date de capture et du nom de l'artiste.

Elles devront être au format 16/9^e paysage ou portrait.

Aucun thème n'est imposé, vous êtes libres de vous exprimer.

Les œuvres retenues seront choisies par la commission culture de la mairie.

À adresser via la boîte générique culture@neuvillesuroise.fr sous CD ou clefs USB en Mairie.



A VOUS NEUVILLE - www.neuvillesuroise.fr - tél: 01 34 24 09 17



Directeur de publication : Gilles Le Cam

Comité de rédaction : Gilles Le Cam, Francine Merceron, Christine Mazurais, Monique Cadoux, Sébastien Soares, Christophe Seron, Hélène Desbois, Alain Robichon et Audrey Le Meur

Conseil, conception rédactionnelle et graphique :

MF Promotion - 01 34 25 97 08 -

Impression : RPS Imprimerie - 01 39 59 20 87

ACTUALITÉS

- 4** Pose de jardinières et barrières place du Pont
Nouveau restaurant indien
Le marché s'agrandit : nouveau poissonnier et fromager

VIE DE LA COMMUNE

- 6** Mise en place du Quotient familial à l'école
Norme de l'installation des boîtes aux lettres

ENVIRONNEMENT

- 7** Présentation de l'Art au Jardin
Interview de Michelle RIMBERT

FINANCES

- 8** Budget 2022, maîtrise des dépenses

PORTRAIT

- 9** Reconnaissance à Gérard DALLEMAGNE

PETITE ENFANCE

- 10** Portrait d'Anne JAMART, élue à la petite enfance
Coup de cœur livre des bibliothécaires

INFO ENTREPRISE

- 11** INEO SYSTRANS

SÉCURITÉ

- 12** Arrivée de Mokrane HAMMAR ASVP
Point d'information sur le projet de la vidéo protection
Lutte contre les rodéos sauvages

CIVISME

- 13** Libre expression
Résultat des élections présidentielles

RETROSPECTIVE

- 14** Printemps de Neuville
Retour en images

AGENDA

- 16** Inscriptions scolaires
Etat civil, Infos pratiques

Chères Neuvilleoises,
Chers Neuvilleois,

Malgré une relative acalmie au niveau de la crise sanitaire, l'actualité durant ces dernières semaines a été très dense et le pire est sans doute survenu le 21 février dernier avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Comment peut-on en arriver là ? Aucun prétexte n'est acceptable pour justifier de telles actions... Il est impératif que la communauté internationale mette tout en œuvre pour faire cesser ce conflit au plus vite en faisant en sorte que les vies humaines qui en payent le prix soient les moins nombreuses possible. Trop de sang a déjà été versé....

Le mois d'avril a vu se dérouler les élections Présidentielles. Je remercie toutes les électrices et tous les électeurs qui se sont déplacés massivement pour aller voter avec plus de 86 % de participation au 1^{er} tour, là où le reste du pays atteignait péniblement les 73.69%. La participation au second tour n'était pas en reste avec un taux proche de 81 %. Cette très forte mobilisation est une tradition à Neuville qui traduit un engagement citoyen et une volonté de prendre part aux orientations de la France. La séquence électorale de l'année 2022 va se poursuivre en juin avec les élections législatives les 12 et 19 juin prochain. Ce scrutin est majeur pour donner une représentation démocratique à l'Assemblée Nationale... Alors gardons cette belle dynamique et allons tous voter ! La 26^e édition du salon de peinture et de sculpture du Printemps de Neuville a tenu toutes ses

promesses. Une cinquantaine d'artistes étaient présents et plus de 150 œuvres ont été exposées.

Un grand merci au comité d'organisation, bénévoles, agents communaux et élus qui ont permis la réalisation de cette superbe exposition.

Le dimanche 8 mai a été marqué par deux événements : le premier était la présence de nombreux élèves accompagnés de leurs enseignants (M^{me} HOZÉ et M. GALFRÉ) et de leurs parents lors de la commémoration de la victoire du 8 Mai 1945. Deux chansons ont été chantées, La Marseillaise et Le Chant des partisans. Le second était la présence de nos deux ASVP circulant dans les rues de notre village afin de faire respecter les règles de stationnement et de savoir vivre. De nombreux Neuvilleois sont

La démocratie ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité

Albert CAMUS

venus à leur rencontre pour les remercier de cette surveillance. Ce binôme sera présent de façon aléatoire certains week-ends et en soirée afin de faire cesser de mauvaises habitudes.

Le vendredi 20 Mai sera un moment exceptionnel pour notre marathonien Neuvilleois !!! Je parle de Gérard DALLEMAGNE Conseiller Municipal depuis 1980, qui fête en 2022 ses 42 années au service des autres. Un article lui est consacré dans les pages qui suivent...



Enfin, le projet de l'école arrive à son terme et, dès le 30 mai, nous serons en mesure de recevoir tous les enfants, enseignants et personnel communal durant la pause méridienne. Dans les mois à venir, le service de restauration en mode self sera ouvert, permettant aux enfants d'acquérir une plus grande autonomie et de leur offrir une sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets. Cerise sur le gâteau, nous aurons le plaisir de vous retrouver pour l'inauguration de ces nouveaux locaux le vendredi 1^{er} juillet. Cette importante étape franchie, nous pourrons enfin nous consacrer pleinement à de futurs projets dont les études arrivent à leur terme, comme la réhabilitation du Pavillon d'Amour, la création d'un espace multiculturel et un espace de jeux comme un City-Park ou un City-Stade sans oublier notre projet de vidéoprotection qui est en cours de finalisation.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Gilles LE CAM
Maire de Neuville-sur-Oise,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Des barrières “made in Neuville” bientôt au cœur du village

Le centre-ville va bientôt changer de physionomie. Une quarantaine de barrières métalliques sur-mesure y seront installées sous peu avant d'être fleuries. Elles viendront embellir le cœur du village et renforcer la sécurité aux abords des axes de circulation. Il s'agit de pièces uniques puisqu'elles ont été entièrement dessinées par un jeune Neuvilleois, Thomas MERCERON, et réalisées par une entreprise de Jouy-le-Moutier, la société HERPIN, dirigée par Jean-Francois TEULÉ, lui-même Neuvilleois depuis plus de 20 ans ! La boucle est bouclée.

Cette collaboration a pu se concrétiser à l'initiative de David TURANO, responsable du service technique et de l'urbanisme, qui a joué un rôle “d'entremetteur”, en sollicitant le sens artistique de Thomas MERCERON. Après un bac arts appliqués, obtenu à Vauréal, le jeune bachelier intègre l'école Duperré, école supérieure d'art à Paris. Il y reste une année, avant de rejoindre l'école des arts décoratifs de Paris, qui délivre une formation de haut niveau en design, recherche et technique artistiques. Thomas en sort diplômé l'an passé et intègre pendant plusieurs mois le groupe Hermès. Passionné de dessin depuis tout jeune, il mène en parallèle un projet personnel et développe un style très graphique et futuriste. Il collabore avec plusieurs

magazines et ouvrages de sciences fiction. “À la demande de la commune, qui souhaitait réaliser des barrières esthétiques et personnalisées, avec un design évoquant la végétation, j'ai travaillé sur six propositions différentes, explique-t-il, toujours dans le respect du cahier des charges techniques, en prenant en compte de nombreux aspects (solidité, densité, résistance, sécurité...). Après quelques ajustements, le fichier validé a été vectorisé et fourni à l'entreprise, qui dispose ainsi d'une base de travail fiable pour démarrer la fabrication.”

La commune a choisi de travailler en



proximité avec la société familiale HERPIN, créée en 1976 et reprise il y a trois ans par Jean-Francois TEULÉ. Elle dispose d'un atelier de menuiserie (aluminium et PVC) et d'un atelier



de métallerie, charpente métallique et couverture sur une surface de 600m², qui emploie une dizaine de personnes. “Nous nous fournissons en alu et acier chez un gammiste, précise Jean-Francois TEULÉ. Ces profilés servent de bases de travail pour mettre en œuvre des fenêtres, portes, vérandas, petites charpentes, dont nous assurons ensuite la pose. Nous réalisons également des travaux de ferronnerie, des garde-corps, des arabesques..., avec de belles références à notre actif comme le siège de Givenchy à Paris ou la rénovation du château de Chaumontel, actuellement en cours. L'équipe est fière aujourd'hui de collaborer avec la commune de Neuville.” Une fois l'armature des barrières réalisée, les machines numériques sont programmées pour assurer les découpes laser automatisées des décors. Reste ensuite le traitement de surface et la peinture avant l'installation finale en centre-ville.

À vos bancs !

Fin 2021, le remplacement des bancs en cœur de ville étant achevé, nous poursuivons cette installation en l'étendant sur des parcours que les Neuvilleois empruntent lors des week-ends de beau temps.

Certains des bancs qui avaient été remplacés par de nouveaux modèles ont été rénovés par les services techniques et installés en différents points de la commune où vous pourrez profiter du paysage lors d'une halte.



Royal Indien : ambiance Taj Mahal au bord de l'Oise

La cuisine du monde s'invite à Neuville. Un nouveau restaurant a ouvert ses portes au cœur du village, dans un cadre chaleureux, aux notes olfactives épicées. **Le Royal indien** a pris ses quartiers rue du Pont, dans un bâtiment jouxtant le restaurant le Chameau (spécialités marocaines). "Le propriétaire, que nous connais-



sions, nous a cédé une partie de sa salle fraîchement rénovée, souligne Nawaz UL-ZAMAN, cuisinier en chef. Nous recherchions un emplacement pour ouvrir un second restaurant. Le premier, tenu par mon fils, est situé à Moisselles. Mous (du Chameau) nous a convaincu de venir nous installer ici, dans le joli village de Neuville." Au menu, de nombreux plats prépa-

rés maison: les fameux cheese nan, le poulet tandoori, le biryani poulet ou encore les samossas, et bien d'autres mets typiques, agrémentés d'épices parfumées venues directement du pays de Gandhi. Le restaurant compte une cinquantaine de places en intérieur. Des tableaux colorés, d'inspiration indienne et pakistanaise, habillent les murs. Les nappes et serviettes, en provenance directe du pays, apportent une note d'authenticité. Aux beaux jours, les lieux disposent d'une jolie terrasse sans vis-à-vis, côté cour. Pour le lancement, l'équipe s'appuie sur quatre personnes en cuisine et en salle. Le restaurant est ouvert tous les jours, semaine et week-end compris, le midi comme le soir. Pas de trêve prévue cet été, pour offrir un peu d'évasion gustative aux Neuillois. Vente à emporter et livraisons possibles.

Tél. : 01 30 30 99 39

06 07 22 44 39

leroyalindienneuville@gmail.com

www.restaurant-leroyalindienneuville.fr

Marché : une offre plus diversifiée

Le marché de Neuville a évolué pour vous offrir toujours plus de choix et de qualité chaque dimanche matin au cœur du village.

Ainsi il a accueilli début septembre "Le Pacifique", poissonnier dont 70% de la marchandise arrive direct de Port-en-Bessin-Huppain (Calvados) et 30% de Rungis.



Vous pouvez y trouver poissons, crustacés et coquillages ainsi que des conseils et idées de recettes.

Et plus récemment, "La Ferme du Jura", fromager depuis 26 ans, il propose en plus de ses fromages, des tourtes, de la crèmerie et des desserts.

Ces commerçants sont aussi présents sur des salons & marchés du terroir en région parisienne et sur de nombreux marchés (Poissy, Taverny, Eragny...)



Au sein du groupe scolaire Gutave EIFFEL, pas de gaspillage

La crise sanitaire a bouleversé le rythme quotidien de la distribution des repas à la cantine.

Annulation de dernière minute en cas de contamination, fermetures de classes complètes etc... il a fallu s'organiser pour ne pas perdre les repas non distribués.

La Commune a trouvé une solution en souhaitant que les denrées profitent à ceux qui en ont le plus besoin.

Ainsi, dès que des repas ne sont pas distribués, les services communaux contactent Hélène DESBOIS, Éluë en charge du commerce et du développement économique. Hélène connaît en effet le tissu associatif social local et fait

le lien entre la cantine et plusieurs associations qui distribuent les repas aux sans-abris ("Solidarité et Partage" à Jouy-le-Moutier, "NOEMI - la Marche Verte" à Cergy et "Les Maraudeurs by Wanted Community" à Paris).

Un grand merci au personnel communal et à Hélène pour leur investissement au service des autres !

À noter qu'une nouvelle étape sera franchie prochainement avec l'ouverture des nouveaux locaux de la restauration car les enfants trieront eux-mêmes leurs déchets et seront sensibilisés à cette problématique.

Faites calculer votre Quotient familial dès la rentrée

La commune, souhaitant favoriser la participation d'un maximum d'enfants aux différentes activités périscolaires et l'équité entre les usagers, va mettre en place une tarification basée sur le quotient familial (QF) établi en fonction du niveau de ressources de chaque famille. Seuls les Neuvilleois pourront en bénéficier.

Ces tarifs ont été voté en conseil municipal et il est essentiel de faire calculer votre QF **avant chaque rentrée scolaire** auprès des services municipaux. Ce calcul s'effectuera **de septembre à novembre** pour l'année civile suivante et chaque famille recevra un courrier de rappel. Cette tarification sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2023.

Comment le quotient familial est-il calculé ?

La ville prend en compte la situation de votre famille : le nombre de personnes du foyer et l'ensemble des ressources à partir de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus N-2 et du dernier décompte des allocations familiales.

Pièces à fournir pour le calcul du quotient familial

- Avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus N-2 (pour l'année civile 2023, fournir l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021)
- Dernier décompte d'allocations familiales (indiquant les montants perçus)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Actualiser son quotient familial en cours d'année

En cas de changement de situation familiale en cours d'année (évolution des ressources, perte d'emploi, naissance dans le foyer, etc), n'hésitez pas à prendre contact avec les services communaux qui examineront une nouvelle fois votre dossier.

Comment payer les prestations dont bénéficie votre enfant ?

Autour du 15 de chaque mois, vous recevrez par courrier votre facture du mois précédent. Elle est établie à partir des présences des enfants aux différentes activités.

Le règlement peut se faire :

Par Paiement en ligne par carte bancaire sur le "portail famille" grâce à votre identifiant et votre mot de passe, **en espèces ou en chèque.**

Pour la sécurité de votre facteur...

Les morsures de chien représentent l'une des premières causes d'accident de travail pour les facteurs.

Pour éviter ces désagréments, il est rappelé que votre boîte aux lettres de maison individuelle doit être aux normes pour recevoir à domicile vos types d'envoi (courrier, colis presse...).

Elles doivent être aisément accessibles par le facteur, placées à l'entrée de la propriété, positionnées à l'adresse indiquée en bordure de la voie ouverte à la circulation à un endroit accessible, à une hauteur qui varie entre 80 et 150 cm et sans danger pour le facteur.

En cas de risque, il est en droit de ne pas distribuer le courrier, qui sera alors mis à votre disposition dans le bureau de poste le plus proche.

Les propriétaires de chiens sont pénalement responsables des dommages causés (Contravention ou délit : art. R623 du Code Pénal).



Respectons les règles de stationnement.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs, les espaces verts et les voies de circulation.

Même si vous pensez ne pas gêner, vous entravez la circulation des piétons qui se trouvent souvent obligés de descendre sur la route.

De plus, les autres usagers voient cette infraction et s'imaginent qu'ils peuvent faire la même chose, ce qui génère des débordements.

Il en va de même pour les passages piétons, les places handicapées, les espaces verts et les bouches incendie.

Soyez responsable et exemplaire !



L'ART AU JARDIN : Michelle RIMBERT, le jardin de la Glacière

“Le jardin est un tableau”

Neuville, prend part depuis déjà huit ans à l'évènement de l'Art au jardin organisé par l'association neuvilleoise JG Création à l'occasion de l'évènement national “**les Rendez-vous aux jardins**”.

Plusieurs particuliers proposeront des visites à cette occasion le week-end du 4 et 5 juin prochain.

Le public pourra découvrir ces jardins privés avec des œuvres d'artistes qui y exposeront derrière ces portes habituellement closes.



Parmi eux, Michelle RIMBERT artiste peintre, dont la maison se trouve sur un terrain de famille au lieu-dit de la Glacière, y participe depuis les débuts.

Aujourd'hui retraitée, toujours très active dans le domaine associatif, elle entretient tel un agréable passe-temps son jardin, où la nature croît, en totale liberté. Lavandes, hortensias, euphorbes, jasmins d'hiver, lauriers, orangers du Mexique, sauges, bruyères, de nombreuses espèces s'y

mélangent harmonieusement.

Plusieurs espaces soigneusement étudiés, comme les cabanes appuyées le long d'un ancien mur de pierre à l'abri du vent du nord, permettent de découvrir et profiter toute l'année du jardin, tel un tableau vivant.

Les bassins qui composent le jardin font son originalité et rendent le lieu apaisant. La vie y fourmille: oiseaux, poissons grenouilles et crapauds s'y donnent régulièrement rendez-vous.

Intarissable, l'artiste, qui a fait de la peinture un véritable moyen d'expression, en traduit l'atmosphère avec verve. Elle exposera ses toiles (paysages, portraits...) au cœur de son jardin, tout au long du week-end, et partagera sa passion pour l'art avec les visiteurs.

Habituée du Printemps de Neuville, elle maîtrise de multiples techniques (l'acrylique, l'huile, le fusain, ou encore le pastel). Michelle RIMBERT organisera à cette occasion la cinquième tombola au profit de la recherche médicale dont le tirage est prévu le 5 juin à 15h dans son jardin.

L'heureux gagnant repartira avec la toile d'après l'œuvre de Daubigny “le Botin” signée de l'artiste.

Jardin de la Glacière – 1 rue de l'Abbé Legrand

Liste des jardins ouverts au public

Jardin de la Passiflore - 17 rue de Conflans

Exposition artistique du Sculpteur Jocelyne GORON et du Peintre Véronique FRANÇAIS.

Jardin de Julie (nouveau jardin d'artistes)

5 impasse du Clos

Exposition artistique du Sculpteur Josiane THINAT et du Photographe Michel THINAT

Jardin de la Glacière - 1 rue de l'Abbé Legrand

Exposition artistique du Peintre Michelle RIMBERT
Animation : Tombola au profit de la recherche médicale avec tirage le 5/6 juin à 15h.

Jardin des Gourmands -

47 rue des Trembles Exposition artistique du sculpteur plasticien Didier RENAULT

Animation : Goûter gourmand à 15h30 avec les produits locaux de “Marie Gourmande” et du thé du commerce “Oh Trésors” d'Eragny.

Dégustation découverte des produits de Marie Gourmande tout au long de la journée.



PLAN CANICULE

Pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Pour cela, il suffit de s'inscrire ou d'inscrire l'un de vos proches (avec son accord) sur le registre communal de la mairie.

Quelques recommandations, en cas de forte chaleur :

- Boire régulièrement de l'eau ;
- Mouiller son corps et se ventiler ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Éviter les efforts physiques ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;

- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché...)
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Mairie : 01 34 24 09 17

En cas de malaise : appelez le 15

Budget 2022, maîtrise des dépenses

Le budget primitif 2022 a été voté par le Conseil municipal le 31 mars dernier. Il traduit les orientations de la commune en matière sociale, de santé, d'éducation et de transition énergétique. Il témoigne d'une gestion saine, d'une bonne capacité d'épargne, sans aucune dette. À noter qu'il n'y a pas eu d'augmentation du taux communal de la taxe sur le foncier bâti pour la 12^e année consécutive.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Fonctionnement :

Ce sont toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, (charges d'entretien, électricité, prestations de service, salaire des agents de la commune...). Cette section est financée par les recettes perçues par la tarification des services publics, les impôts et taxes et les dotations de l'Etat.

Investissement :

Ce sont les opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. La commune devient par exemple propriétaire de nouveaux biens durables (véhicules, tentes, bancs publics...) pouvant être réutilisés longtemps, elle construit de nouveaux bâtiments ou agrandit des bâtiments existants. Elles sont financées par des subventions, l'autofinancement ou encore par l'emprunt.

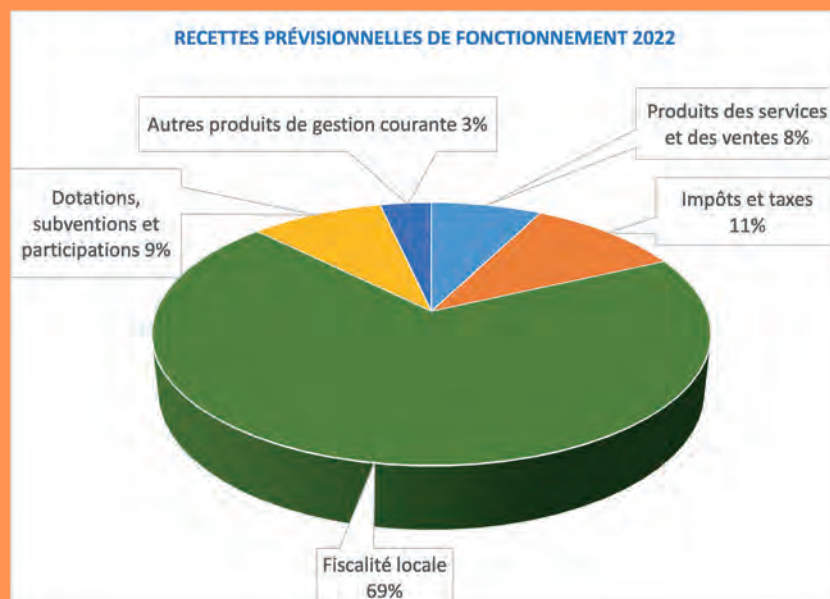
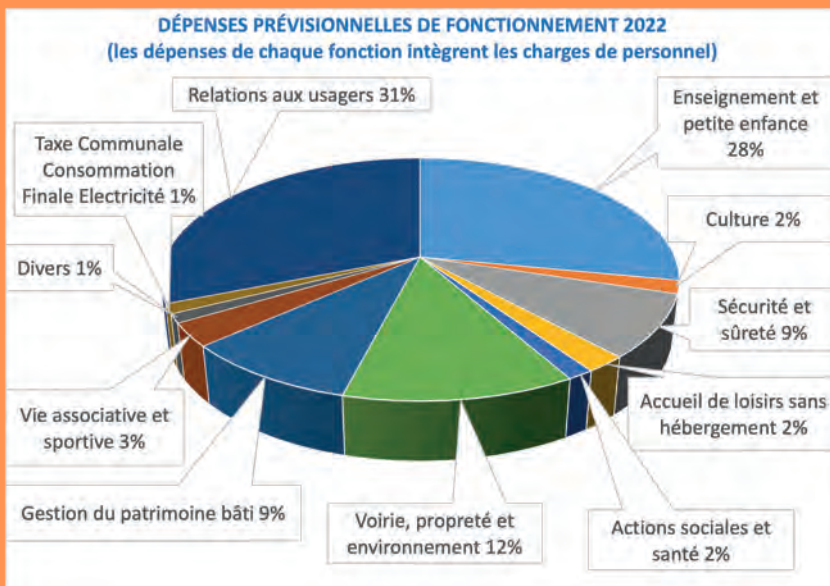
L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagé par la section de fonctionnement constitue l'autofinancement qui permet d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

Le budget prévisionnel 2022 de la commune s'élève à :

1 649 620 € section fonctionnement

1 537 233 € section investissement

À noter que depuis 2020, la commune n'a plus aucune dette.



Dans le budget d'investissement, 52% des dépenses sont consacrées à l'achèvement du bâtiment de la nouvelle restauration scolaire.

48% concernent la voirie, la 2^e phase de réfection des allées du cimetière et l'achat de mobilier et matériel.

Gérard DALLEMAGNE un grand coureur de fond

Depuis le 13 juin 1980, Gérard DALLEMAGNE est dévoué aux services des Neuvilleois en tant que Conseiller Municipal. Né à Neuville-sur-Oise, le 3 octobre 1954, il connaît tout de notre Village, le moindre sentier, le moindre vallon, la moindre anecdote. Il a quitté l'école "du Haut" pour ensuite poursuivre ses études au collège de Pontoise où il se rendait de façon multimodale. Imaginez le trajet, en vélo jusqu'à la gare d'Eragny-Neuville puis en train à vapeur pour descendre à Pontoise. À noter qu'il n'a jamais loupé son train ! Après le collège, il suit une formation d'horticulteur à Conflans chez un pépiniériste à côté du marbrier Choteaux. Après



cette formation, il travaille peu de temps à Conflans puis à Saint Ouen l'Aumône chez un paysagiste.

Très vite Gérard a le goût des autres puisqu'il devient Pompier Volontaire à la "casernes de Neuville" puis celle de Cergy. Ce service en tant que Sapeur-Pompier dure 20 années. Il fait par ailleurs son service militaire en 1974 (classe 06) où il intègre le régiment du génie à Strasbourg. Un an plus tard en juillet 1975, il rentre au service des routes à la DDE pour en sortir en 2016 après une belle carrière menée au sein du Conseil Général puis au service du transport au Conseil Départemental du Val d'Oise. Ce goût de l'engagement local lui a été donné par son père, Marcel DALLEMAGNE qui a été Adjoint en charge des voiries durant

deux mandats entre les années 1960 et 1970. Alors très motivé, Gérard se présente sur une liste complémentaire "Liste pour la sauvegarde et le développement de Neuville" avec Collette REAU, ils sont tous les deux élus Conseillers Municipaux le 13 juin 1980.

Le 17 mars 1989 Gérard devient Adjoint au Maire. Il est aujourd'hui 1^{er} Adjoint en charge des infrastructures, des espaces verts et de la propreté.



Le rôle d'Adjoint au Maire est pour lui fondamental car il est pleinement compatible avec l'investissement considérable qu'il a toujours à cœur d'offrir à son village. Il a au final collaboré efficacement avec trois générations de Maires, André RANGER, Jacques FEYTE et Gilles LE CAM.

Gérard s'est également aventuré au-delà des limites de Neuville, sur l'immense territoire de la base de Loisirs, tout d'abord, où il est élu en 1989 comme Vice-Président en

charge des travaux jusqu'en 2014. Il a accompagné de nombreuses personnalités élues comme Président de la base de Loisirs, Christian GOURMELEN, Bernard MESSEANT, Dominique GILLOT, Sylvain de SMET. Il a toujours été très proche de son directeur Nicolas COOK et à ses côtés lors de malheureusement trop nombreuses interventions de pompiers.

Toujours disponible et dévoué, Gérard est élu comme Conseiller Communautaire de la CACP et Vice-Président du SIARP. Au sein de celui-ci, aux côtés d'Emmanuel PEZET durant douze années, il a la charge des suivis des travaux d'assainissement à Cergy-Pontoise et sur une partie du Vexin.

Si vous demandez à Gérard un souvenir spécifique, il ne sait pas vous répondre car toute sa vie a été sans relâche, du matin au soir, tous les jours de la semaine, tous

les mois de l'année, une succession d'aventures riches et variées (parfois rocambolesques) dans nos rues.

Celui qui n'a pas croisé Gérard dans les rues, dans les sentiers, chez un voisin, sur son tracteur, derrière la saleuse ou encore en train de piloter des travaux n'est pas Neuvilleois.

Ce marathon de 42 années est pour nous tous, les Élus un exemple. Cette vocation est exceptionnelle et c'est pour cela que la Commune et le Département lui rendent les honneurs par cette médaille d'or pour quarante années (plus 2) au service des autres. Le temps donné à Neuville l'a parfois été aux dépens de sa vie de famille. Le sacrifice réalisé auprès de son épouse Françoise et de ses trois enfants est récompensé par l'admiration que suscite Gérard dans les yeux de tous.

Anne JAMART, rencontre avec l'élue en charge de la petite enfance

Beaucoup de douceur dans le regard bleu d'Anne JAMART. Calme et posée, la jeune femme a endossé un rôle qui lui va bien, celui d'élue en charge de la petite enfance.

Habitant Neuville depuis 10 ans, mère de famille de deux grands enfants, Anne a rapidement rejoint la vie associative, notamment les Clubs Récéré, pour lesquels elle a animé des ateliers Scrapbooking.

Investie au sein de l'école, elle a participé à la création d'une association de parents d'élèves et endossé le rôle de trésorière. "Créer l'association nous a permis de bénéficier d'un budget alloué pour initier des actions, explique-t-elle. Nous avons pu mettre en place la journée "Nettoyons la nature". Mes enfants n'étant plus scolarisés au sein de l'école de Neuville, j'ai ensuite passé la main pour me consacrer à d'autres missions."

Approchée par Gilles LE CAM en 2020 pour rejoindre la nouvelle équipe municipale, elle se laisse tenter par cette proposition. Active et toujours en mouvement, Anne, en charge

des contrats Poste de travail et téléphonie pour un groupe bancaire sur Paris, conjugue ses implications communales avec une vie professionnelle bien remplie.

Dans le cadre de la petite enfance, ses missions tournent essentiellement autour de la micro-crèche, qui a fait l'objet de récents travaux, avec l'installation de la climatisation pour le confort des enfants et du personnel.

Pour renouer le lien avec les familles après cette période pauvre en rencontres, l'élue souhaite favoriser la communication : "En octobre a eu lieu une réunion de rentrée avec les parents, qui a permis des contacts très conviviaux et appréciés. Nous avons également instauré un comité de suivi deux fois par an. Il permet de faire régulièrement le point sur le fonctionnement de la crèche, qui compte 11 berceaux. Notre volonté est de créer des passerelles avec les autres structures de la ville comme la bibliothèque et de faciliter les échanges. Enfin, à Pâques, pour tous les enfants



de moins de 11 ans, une animation a eu lieu autour du chocolat."

Force de propositions, pleines d'idées, Anne s'investit également dans d'autres commissions sur des sujets qui lui tiennent à cœur, comme la communication et l'animation des réseaux sociaux, mais aussi l'environnement et la jeunesse, en portant par exemple le projet de créer une journée citoyenne pour contribuer à l'embellissement et à l'animation de la ville.

Les livres coups de cœur des bibliothécaires

Roman policier

Les sœurs de Montmorts

Un nouveau chef de police arrive au village de Montmorts, village isolé desservi par une unique route, mais rien de ce qu'il s'était imaginé se produira. Un thriller psychologique haletant. A dévorer de toute urgence.



Jeunesse

Le champion des bisous

Quels bisous aimez-vous ? Vous connaissez tous les bisous en lisant ce petit livre drôle et tendre pour accompagner le moment câlin du soir.



Roman

La toute petite reine

Un matin, Adrien, maître-chien, est appelé pour un colis suspect en gare de Strasbourg. Bloom, son chien hypersensible, va sentir le premier que les larmes de Capucine, venue

recupérer sa valise oubliée, cachent en réalité une bombe prête à exploser dans son coeur. Hasard ou coup de pouce du destin, ils se retrouvent quelques jours plus tard dans la salle d'attente d'un couple de psychiatres. Dès lors, Adrien n'a de cesse de découvrir l'histoire que porte cette jeune femme.

Dénouant les fils de leur existence, cette rencontre pourrait bien prendre une tournure inattendue et leur permettre de faire la paix avec leur passé afin d'imaginer à nouveau l'avenir.



Ineo Systrans, une nouvelle pépite à Neuville

Depuis le 21 mars, Neuville accueille une nouvelle entreprise : **Ineo Systrans**, société du groupe EQUANS France (ex ENGIE), qui emploie plus de 350 salariés sur son site flambant neuf de 6000 m², face à la gare RER. La société a quitté Achères pour concrétiser ce projet d'extension qui lui permet de gagner en surface et en modernité. Avec sa marque Navineo, Ineo Systrans développe et intègre des systèmes d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs, destinés aux réseaux de transport publics de surface (bus, trams, trains...).

Savoir en temps réel dans combien de temps arrive le prochain bus... Pouvoir consulter ces données sur tout support (en station, à bord, sur son smartphone...) : toutes ces informations font désormais partie intégrante du quotidien des usagers, mais savons-nous seulement quels outils intelligents se cachent derrière ?

Ces systèmes sont développés par Ineo Systrans pour le compte des opérateurs de transport collectif. Ils participent pleinement à l'optimisation du fonctionnement et des flux. Le groupe assure leur fabrication, conception, mise en œuvre et maintenance, aussi bien sur la partie hardware que software. Le site de Neuville prend une part active dans ces développements à travers différents services (direction, recherche, ventes, pôle d'affaires, informatique...). Pour leur déploiement, le groupe travaille en lien étroit avec les autorités organisatrices et les opérateurs de réseaux, tel que la Stivo. Au-delà du périmètre local, l'entreprise déploie ses activités sur toute la France avec des clients historiques comme la RATP et une présence internationale par l'intermé-

diaire de ses filiales en Europe et sur le continent américain.

“Nous sommes pleinement satisfaits de notre arrivée à Neuville, souligne Baudouin HUON, directeur délégué. Notre bâtiment est un très bel outil, basse consommation d'énergie, qui s'inscrit dans un environnement très agréable. Tout est pensé pour

marché, en s'adaptant aux systèmes d'exploitation. Autant d'enjeux stratégiques qu'il lui faut dès aujourd'hui anticiper.



le confort des salariés. Alors que la question du recrutement est cruciale, la présence des universités et des écoles représente une vraie valeur ajoutée. Nous sommes en recherche permanente de collaborateurs dans le domaine technique, d'ingénieurs, et de profils orientés informatique et logiciels. A terme, le site nous offre des possibilités d'extension pour faire face à la croissance de notre activité.”

Dans une démarche d'innovation continue, le groupe planche déjà sur les technologies de demain, avec la digitalisation de nouvelles fonctionnalités. Autre enjeu : l'arrivée des bus électriques dans les réseaux requiert des ajustements permanents. Enfin, l'entreprise se doit d'apporter des solutions en phase avec chaque

Ineo Systrans,
société du groupe EQUANS France

- 550 personnes
- 250 réseaux de transport équipés de Navineo
- 50 000 bus, trams et trains équipés de Navineo
- 80 M€ de chiffre d'affaires
- 3 sites en France
Neuville-sur-Oise, (siège social),
Neuville le Poitou (Usine de
Fabrication) et Lille (réparation et
maintenance)
- 3 filiales :
Canada, Etats-Unis et UK

Vidéoprotection : un projet qui avance

Conformément à nos engagements, dès le début de la mandature, l'équipe municipale a lancé un projet pour l'installation de la vidéoprotection dans le village.

Au cours de l'année 2020, nous avons pris contact avec des collectivités voisines, déjà équipées, afin de bien appréhender l'environnement global d'un tel projet. En parallèle, les services de la mairie ont travaillé sur la recherche de financements complémentaires au niveau de l'État, de la Région et du Département. Début 2021, des visites sur site se sont déroulées à Jouy-le-Moutier, à l'Île de loisirs ainsi qu'à Pontoise. Lors de ces dernières, des informations précieuses ont été recueillies sur les différentes configurations possibles et leurs implications. Grâce à la société HORTEN, prestataire de Val d'Oise Numérique, une étude a été réalisée sur la mise en œuvre de la fibre permettant de supporter notre système de vidéoprotection.

Dans le même temps, nous nous sommes informés des besoins et des contraintes de sécurité générale, auprès de la Police Nationale.

Enfin, lors d'une visite du Hub Nikola TESLA, des solutions techniques existantes nous ont été présentées, notamment en matière de logiciels, matériels et services associés aux systèmes de vidéoprotection.

La fin d'année 2021 a permis de préciser avec le prestataire les points d'implantation des caméras en tenant compte des attendus en terme de surveillance. Une première estimation de chiffrage pour la partie réseau nous a été fournie.

Début 2022, le département du Val d'Oise a lancé un projet de vidéoprotection des sites institutionnels (collèges et bâtiments officiels). Il a été proposé aux communes qui le souhaitent, de participer au projet au travers d'une mutualisation des moyens, et d'être intégrées au futur centre de supervision départemental.

Notre commune s'est tout de suite associée à la démarche.

Nous sommes dans l'attente du chiffrage définitif de l'ensemble de notre projet afin de lancer les demandes de subventions qui permettront le bouclage financier du dossier.



Plan anti-rodéos sauvages

Les beaux jours arrivent : quoi de mieux que de sortir son quad ou son deux-roues pour aller jouer les cascadeurs sur la voie publique ou les chemins piétonniers en risquant de percuter un promeneur ?

Ces rodéos sauvages sont formellement interdits. Ils génèrent des nuisances sonores considérables et des situations d'insécurité pour les promeneurs.

Un plan de lutte anti-rodéos ayant été mis en place depuis 2018 par la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Val d'Oise. Toute personne ne respectant pas les règles de circulation est passible d'une amende comprise entre 15 000 et 45 000 € et d'une peine allant de 1 à 3 ans d'emprisonnement si le conducteur est sous l'emprise de stupéfiants ou de l'alcool.

D'autres sanctions viennent de se rajouter, confiscation du véhicule, le retrait du permis et des travaux d'intérêt général.

Si vous constatez ce délit, appelez sans délai la Police Nationale en composant le 17.

**En 2021 dans le Val d'Oise,
58 motos confisquées,
31 détruites et
72 procédures judiciaires
ont été menées.**

La police se renforce !

Depuis le 1^{er} mars dernier, la Commune accueille un second Agent de Surveillance de la voie Publique (ASVP).

Mokrane, c'est son prénom, nous arrive de Pontoise où il a patiemment appris les rouages de ce métier passionnant.

Après une période d'acculturation au territoire Neuvilleois, en compagnie de son collègue Jérémy, il remercie d'ores et déjà les habitants pour leur accueil chaleureux.

Les plannings de nos deux ASVP vont désormais évoluer afin d'élargir leur période de présence tout au long de la journée et durant les congés scolaires.

De plus, ils sont désormais équipés de VTT électriques leur permettant de patrouiller plus aisément dans certains secteurs (bois, berges de l'Oise etc...) tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.



Résultats des élections Présidentielles 2022

1^{er} tour :

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
Emmanuel MACRON	358	35,98 %
Jean-Luc MELENCHON	172	17,29 %
Marine LE PEN	140	14,07 %
Yannick JADOT	82	8,24 %
Éric ZEMMOUR	81	8,14 %
Valérie PÉCRESSE	79	7,94 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	24	2,41 %
Jean LASSALLE	19	1,91 %
Anne HIDALGO	18	1,81 %
Fabien ROUSSEL	17	1,71 %
Philippe POUTOU	4	0,40 %
Nathalie ARTHAUD	1	0,10 %

2nd tour

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
Emmanuel MACRON	624	70,51 %
Madame Marine LE PEN	261	29,49 %

Au 1^{er} tour, le taux de participation à Neuville-sur-Oise se portait à 86,21 tandis qu'au second, il était de 80,89 %.

Grâce à votre mobilisation, Neuville se place parmi les Communes votant le plus en Ile-de-France. Un grand merci pour votre civisme !

Nous vous donnons rendez-vous aux élections législatives qui se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin de 8h à 20h à l'annexe de la Mairie.



Vous êtes majeur, Neuvillois et cherchez un emploi cet été ?

La Commune recherche pour cet été un **agent technique polyvalent** pour aider à assurer les missions courantes telles que : arrosage des espaces verts, mises en peinture de mobilier, propreté des espaces publics, diverses réparations.

CDD de 35H / semaines - 5 jours / 7

Merci d'adresser vos CV et lettre de motivation en Mairie soit dans la boîte aux lettres, soit par mail via la boîte générique affgenerales@neuvillesuroise.fr avant le 18 juin 2022.

Merci de préciser la période durant laquelle vous seriez disponible

Les conditions requises pour occuper le poste : être autonome, polyvalent, avoir le sens du service public et le sourire. Le permis B serait un plus.

Le plus important est d'être MOTIVÉ !

À Vous **Neuville**

LIBRE EXPRESSION

UNIS POUR NEUVILLE

Chères Neuvilloises, chers Neuvillois, chers amis,

Notre groupe « UNIS POUR NEUVILLE » a le plaisir d'accueillir au sein du Conseil Municipal, suite au départ de Neuville de Sylvaine Drot, Hervé Rivalland .

Directeur adjoint de Transitions Pro IDF (ex-Fongecif), Hervé Rivalland est neuvillois depuis 2008. Soucieux de l'intérêt général, il s'est longtemps investi dans une association de parents d'élèves puis au sein de l'ASL du Parc du Château II.

Souhaitons-lui la bienvenue au sein de notre groupe au Conseil Municipal.

Avec l'arrivée du printemps nous pouvons saluer l'initiative de l'association de parents d'élèves ALNEN qui a organisé un superbe carnaval. Les enfants déguisés ont ainsi pu se retrouver en dehors de l'école, sans masque et avec le soleil ; que demander de plus ?

Cette association très active accompagne les familles dans le lien avec l'équipe enseignante, agit pour aider au financement des projets de l'école et promeut des actions conviviales. Egalement au calendrier : "nettoyons la nature" le 10 avril et "partons à la chasse aux œufs de Pâques" le 18 avril.

Rappelons que nous restons attachés à la tranquillité publique des neuvillois ainsi qu'à la prévention de la délinquance. Notre commune a recruté un second Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ; nous souhaitons que ces deux vigies de la voie publique puissent traquer les incivilités et infractions.

Plus que jamais, soyez assurés que nous restons attachés au déploiement de la vidéo-protection comme annoncé dans la lettre d'information de la commune en juin 2021.

Nous restons à votre écoute et continuons à nous mobiliser pour vous représenter ; vous pouvez nous écrire à l'adresse e-mail : unispourneuville@gmail.com

Au plaisir de vous retrouver

Groupe minoritaire "UNIS POUR NEUVILLE"

Frédéric Pain, Michelle Fouque-Duval, Hervé Rivalland, Pascal Geoffre

Printemps de Neuville retour sur les primés

Le Printemps de Neuville s'est achevé le 16 avril. Comme l'an passé ce fut un grand succès.

Nous avons accueilli **567 visiteurs**, **40 exposants** ont participé à cet évènement et **128 œuvres** ont été exposées.

Cette année une salle dédiée aux petits formats était ouverte, une cinquantaine d'œuvres pouvaient être regardées.

Nous remercions Adela BURDUJANU peintre, ainsi que MAUD DU JEU sculptrice, toutes les deux invitées d'honneur. Elles sont nos deux grands coups de cœur de ce Printemps 2022.

Un grand merci également à tous les exposants qui ont participé à cette 26^e édition qui n'ont pas renoncé à l'effort, au

dépassement de soi que suppose la vision créatrice.

N'oublions pas les bénévoles, les élus, les services de la mairie, toutes ces personnes qui ont contribué grandement à la réussite de ce PRINTEMPS DE NEUVILLE 2022.

Donnons-nous rendez-vous l'année prochaine...



Prix Printemps de Neuville
Vincent COUPPEY
Défilé parisien



Prix peinture
Olivier DANIEL
la Bille

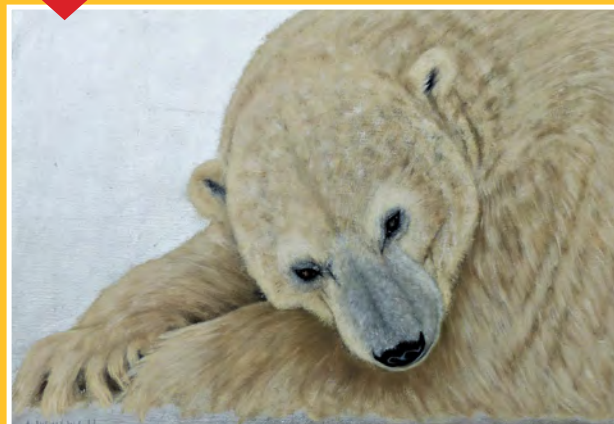


Prix public
Jean-François VIOLETTE
Pour l'ensemble de son œuvre "Le Crotoy"



Prix Sculpture
Nicole VIONNET - FUASSET
Elle

Prix Jeune public
Annie WALKOWIAK
L'Ours triste



Prix Autres techniques
Laura FORNARI
Rimbow Zébra



Visite au Printemps de Neuville

par les enfants de l'école et l'association les Arts Associés



Théâtre

par la compagnie des Cinq Pignons



Festival des tréteaux

La Belle et la Bête
samedi 19 mars 2022

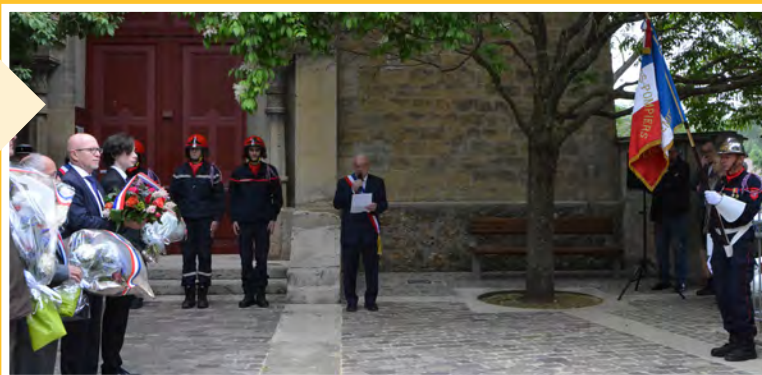


Petit déjeuner

Espace
multiculturel
samedi 19
mars 2022



Cérémonie du 8 mai



Brocante

dimanche 15 mai

Du nouveau dans les déchèteries

Depuis le 1^{er} février 2022, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise a confié à CYDEC le traitement et la valorisation des déchets.

Les cinq déchèteries de la CACP accueilleront les particuliers 7 j/7 aux horaires suivants :

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h

Samedi et dimanche : 10h - 19h

Ouverture les jours fériés (sauf 1^{er} mai)

selon les horaires du jour de la semaine correspondant

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h

Samedi et dimanche : 10h - 17h

Fermeture les jours fériés

Un nouveau badge d'accès gratuit sera nécessaire pour vous rendre en déchèterie. Pour l'obtenir, il faut faire la demande à l'aide du formulaire téléchargeable sur le site : <https://www.cergypontoise.fr/decheteries>

ATTENTION :

Les artisans et professionnels bénéficient depuis le **2 février d'un accès dédié à toutes les déchèteries du lundi au vendredi, entre 8h et 10h** (Les dépôts ne seront pas autorisés en dehors de ces heures). Informations tarifaires disponibles sur place.

Nous vous rappelons que la CACP met gratuitement à votre disposition des composteurs afin de réduire les volumes de déchets traités.



**Unique en Ile de France
Ça se passe à Cergy-Pontoise
Vous êtes coureur**

14 concerts organisés tout au long du parcours et des artistes locaux animeront ce marathon.

**Inscrivez-vous
marathoncergypontoise95.fr**

**Entraînement collectif :
Dimanche 12 juin à 10h00 -
Départ devant le manège
de l'Île de loisir de Cergy**

INFOS PRATIQUES :

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Contactez Cylumine 24h/24

0 805 200 069

www.cylumine.fr

EAU POTABLE :

Contactez Cyo

0 969 360 402

www.cyodirect.fr

EAUX USÉES (SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE PONTOISE)

01 30 31 18 73 ou 01 30 32 74 28

N° appel urgent 7j/7, 24h/24 :

06 08 04 85 44

contact@siarp.fr - www.siarp.fr

UNE QUESTION SUR VOS DÉCHETS ?

Le Centre de relation usagers vous répond du **lundi au vendredi, de 9h à 17h (16h le vendredi)**.

www.cergypontoise.fr/decheteries



AGENDA

Week-end du 4 et 5 juin

Rendez-vous aux jardins

Samedi 11 juin

Fête de la trinité

Retraite aux flambeaux à 21h30

départ devant la mairie

Grand feu d'artifice à 23h

Fête foraine tout le week-end

Dimanche 12 juin 8h - 20h

Elections législatives 1^{er} tour

Annexe de la mairie

Dimanche 19 juin 8h - 20h

Elections législatives 2^e tour

Annexe de la mairie

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Place du Pont

Vendredi 24 et samedi 25 juin 20h30

Représentation théâtrale

Par l'association de la Troupe de l'Escapade

Pièce jouée : Avec Vue sur la Rue

Foyer communal

Vendredi 1^{er} juillet à 18h

Inauguration de l'école

4 rue du Pavillon

Samedi 3 septembre 10h - 17h

Journées des associations

Place du Pont

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

BIENVENUE À

Charlotte LAROCHE AUVRAY
née le 16 janvier

Raphaël DE ALMEIDA-TORRES
né le 24 janvier

Roméo DE ALMEIDA TORRES
né le 24 janvier

Timothy DE ALMEIDA
né le 27 janvier

Azélie COURTADE, née le 30 janvier

Alysse DUPRAT, née le 7 février

Aël VINCENT, né le 16 avril

DÉCÈS

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Catherine CHOUSSEAUD
(13 nov. 1957 - 11-févr 2022)

Edouard RÉGÉLAN
(20 juin 1951 - 12-mars 2022)

Robert BRIEND
(11 janvier 1941 - 15 mars 2022)

Christiane COLLIN
(05 sept. 1935 - 17 avril 2022)